

## Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds, quels sont les risques, coûts, gains et pertes potentiels associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Produit

### LAFFITTE FUNDS - Laffitte Risk Arbitrage Ucits

Classe EUR - AC

Code ISIN LU1602252113

Nom de l'initiateur : Laffitte Capital Management, Société de Gestion de Portefeuille

Site Internet : [www.laffittecapital.com](http://www.laffittecapital.com)

Nous contacter par courrier : Laffitte Capital Management, 15 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris

Par mail : [sales@laffittecapital.com](mailto:sales@laffittecapital.com)

Par téléphone : 01 55 04 79 30

Date de mise à jour : 30/01/24

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** LAFFITTE FUNDS - Laffitte Risk Arbitrage Ucits est un OPCVM dont le prospectus a reçu le visa CSSF en date du 15/11/22.

**Règlementation SFDR :** Article 6

**Assurance :** Non-applicable, l'OPC ne bénéficiant pas de protection ou de garantie de capital.

### Objectifs :

L'objectif du Compartiment LAFFITTE RISK ARBITRAGE UCITS est de réaliser une performance faiblement corrélée aux marchés. La performance de ce Compartiment ne s'apprécie donc pas en fonction des évolutions d'un indice de référence. Cependant, la performance a posteriori pourra être comparée à l'Euro Short Term Rate (€STER) capitalisé + 0,085% l'an pour les parts libellées en Euro.

Le compartiment a pour vocation de mettre en place des stratégies de performance absolue. Il investira soit directement (principalement sur les opérations de fusions-acquisitions) soit indirectement via des fonds de performance absolue.

Les zones géographiques sont l'Europe et l'Amérique du Nord avec accessoirement une exposition sur d'autres zones géographiques (notamment Japon ou pays hors OCDE).

Les stratégies seront réalisées principalement par les instruments financiers suivants :

- Actions toutes capitalisations avec une limite de 10% maximum sur les petites capitalisations ;
- Obligations, titres de créance négociables, dépôts à terme et instruments du marché monétaire ;
- OPCVM dans la limite de 100% ;
- Dérivés listés sur les marchés actions et indices européens et américains ;
- CFD, Equity Swaps ;
- Instruments dérivés sur le marché de taux ;
- Titres intégrant des dérivés ;

Le niveau de levier indicatif du Compartiment est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

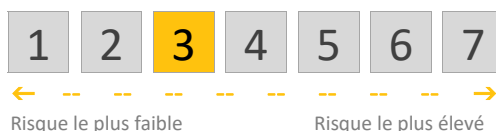
Les résultats sont capitalisés et non distribués. Le compartiment est classé Article 6 selon la réglementation SFDR.

### Investisseurs visés et horizon d'investissement recommandé:

Le compartiment vise des investisseurs professionnels et non professionnels à la recherche d'une performance faiblement corrélée aux marchés d'actions et d'obligations. Ce produit ne comporte pas de garantie en capital. L'investisseur peut perdre une partie de son investissement initial. La durée de détention recommandée est de

3 ans

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3/7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

### Autres risques :

Risque de liquidité, de contrepartie, risque investissement dans d'autres OPC, utilisation de produits dérivés Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## Scenarios de Performances

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Scenarios		Sortie à 1 an	Sortie à 2 ans	Sortie à 3 ans
Pour 10 000 Euros investis				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9 345 € -6.55%	10 089 € 0.45%	8 654 € -4.70%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9 998 € -0.02%	8 693 € -6.76%	8 561 € -5.05%
Scénario médian	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10 198 € 1.98%	9 653 € -1.75%	10 593 € 1.94%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10 403 € 4.03%	10 710 € 3.49%	13 147 € 9.55%

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si LAFFITTE CAPITAL MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

LAFFITTE CAPITAL MANAGEMENT est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres.

Les fonds de l'investisseur sont versés sur un comptes bancaires ouverts au nom du compartiment.

Par conséquent, un défaut de LAFFITTE CAPITAL MANAGEMENT n'aurait pas d'impact sur les actifs du compartiment.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 Euros.

Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Scenarios Pour 10 000 Euros investis	Sortie à 1 an	Sortie à 2 ans	Sortie à 3 ans
Coûts Totaux	344	688	1 109
Incidence sur le Rendement (réduction drendement) par an	3.44%	3.44%	3.44%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

ce tableau montre l'incidence des couts sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.00%	Frais que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Non applicable.
	Coûts de sortie	0.00%	Frais encourus lors de la sortie de votre investissement. Non applicable.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0.05%	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	3.39%	Frais prélevés par la société de gestion et l'ensemble des acteurs nécessaires pour ce produit. Estimation basée sur les couts de l'année précédente.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	La commission de performance est de 20% de la surperformance par rapport à l'Ester (avec high water mark).
	Commissions d'intéressement	0.00%	Commission prélevée lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un niveau convenu à l'avance. Non applicable.

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 3 ans.**

Ce produit est conçu pour un investissement de moyen à long terme et nous vous recommandons de le conserver sur la durée indiquée ci-dessus pour essayer d'atténuer les effets des variations des marchés.

Vous pouvez vendre tout ou partie de votre investissement en suivant la même procédure que pour votre achat auprès de votre banque. Il n'y a ni frais ni pénalités de sortie.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de mécontentement relatif à votre investissement, vous pouvez déposer une réclamation sur notre site internet [www.laffittecapital.com](http://www.laffittecapital.com) ou joindre notre Service Clients qui la prendra en charge pour vous donner une réponse dans les meilleurs délais : Laffitte Capital Management – Service Clients - 15 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris ou [sales@laffittecapital.com](mailto:sales@laffittecapital.com)

### Autres informations pertinentes

Pour de plus amples informations, nous tenons également à disposition des investisseurs le Prospectus, les statuts, le bulletin de souscription, le bulletin trimestriel d'information et le rapport annuel.

Pour régler un différend avec la société de gestion, les investisseurs peuvent s'adresser au service de médiation de l'AMF : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de La Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

Il est également possible de remplir en ligne le formulaire de demande de médiation AMF et de consulter la Charte de médiation AMF sur le site internet officiel de l'AMF.

Tél. : +33 1 53 45 60 00 Site internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)